

L'École des Premières Lettres

Calcul des versements des frais de scolarité pour l'année 2017-2018 1^{ère}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années du PRIMAIRE

	Dates des paiements	Scolarité + Surveillance midi	Scolarité + Service d'étude et de garderie (1300 \$)
		3450 \$	4750 \$
2 versements	24 août 2017	1725	2375
	5 janvier 2018	1725	2375
4 versements	21 août 2018	864	1189
	5 octobre 2018	862	1187
	5 janvier 2019	862	1187
	5 avril 2019	862	1187
8 versements	21 août 2018	433	599
	5 octobre 2018	431	593
	5 novembre 2018	431	593
	5 décembre 2018	431	593
	5 janvier 2019	431	593
	5 février 2019	431	593
	5 mars 2019	431	593
	5 avril 2019	431	593

Les chèques doivent être remis la journée des fournitures scolaires.

Pour toute autre modalité de paiement, veuillez communiquer avec le service de comptabilité.

NOUS VOUS REMERCIONS DE PRÉPARER VOS CHÈQUES À L'AVANCE.

Pour tout changement de date à vos chèques postdatés, veuillez communiquer avec le service de comptabilité au moins 5 jours ouvrables à l'avance.

Des frais de 40,00\$ seront ajoutés au compte pour tout chèque retourné.